

pour la production de biomasse, conformément à la Directive 2009/28/CE et au Règlement (UE) No 1307/2014 de la Commission du 8 décembre 2014

## Groupe AGRI NÉGOCE - Récolte 20.....

**Je soussigné,** .....

RAISON SOCIALE .....

Mr / Mme.....

ADRESSE.....

CP VILLE.....

N° SIRET..... Numéro de Pacage :.....

Déclare que tout ou partie de mon exploitation répond à tous les critères de durabilité mentionnés ci-après :

- Les productions agricoles provenant de mon exploitation sont cultivées sur des terres
  - o qui font l'objet d'une déclaration PAC chaque année depuis 2008,
  - o déclarées « terres labourables\* » au 1<sup>er</sup> janvier 2008,
- Les parcelles cultivées de mon exploitation ne sont pas concernées par une zone affectée à la protection de la nature ou à la protection d'écosystèmes ou d'espèces rares (Natura 2000), ou, si une partie de mon exploitation est concernée par une telle zone, je respecte la réglementation spécifique à cette zone permettant les cultures
- J'ai perçu pour mon exploitation agricole, les aides PAC ou avoir déposé un dossier de demande au titre de la déclaration PAC.

L'intégralité de la récolte de Colza /Tournesol provenant de mon exploitation et livrée à une filiale du groupe Agri Négoce répond aux critères de durabilité.

Je m'engage à conserver et à tenir à disposition, à des fins de contrôle éventuel, l'ensemble des éléments permettant de démontrer la véracité de cette déclaration et donc le caractère durable de ma production agricole selon la Directive Européenne 2009/28/CE.

Je m'engage par ailleurs à informer l'organisme collecteur de toutes modifications ultérieures concernant ma situation vis-à-vis des différents critères de durabilité ci-dessus.

Je déclare avoir été informé sur la certification biomasse durable par le groupe Agri Négoce.

*\*\* sont exclues les terres classées « prairies permanentes » ou « prairies temporaires de plus de 5 ans » ou « prairies naturelles » dans la déclaration PAC de 2007*

Fait à ..... le.....

Signature